



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **15 décembre 2014**

Délibération n° 2014-0488

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets**

service : **Direction de la propreté**

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller Gouverneure

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 5 décembre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 17 décembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Beautemps, Belaziz, MM. Bérat, Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mmes Brugnera, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneure, Grivel, Guiland, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Bernard (pouvoir à Mme Laurent), Mme Berra (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), MM. Calvel, David (pouvoir à M. Jeandin), Mmes Hobert (pouvoir à Mme Gailliot), Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Piegay (pouvoir à M. Bousson).

**Conseil de communauté du 15 décembre 2014****Délibération n° 2014-0488**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets**

service : Direction de la propreté

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 26 novembre 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

En application du décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, le Président de la Communauté urbaine de Lyon présente à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets.

Il est présenté au Conseil le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, notamment les indicateurs techniques et financiers prévus par le décret précité.

Les principaux indicateurs sont les suivants :

**1/ Le prévention et la collecte des déchets**

- Poursuite des actions engagées en matière de prévention des déchets,
- Continuité des actions des messagers du tri et des équipes d'optimisation sur la qualité de la collecte sélective,
- Poursuite des actions engagées concernant l'harmonisation des couleurs de couvercles des bacs de tri, en accord avec le code couleur national (jaune pour les emballages) et, simultanément, le volume des bacs de tri sont augmentés sur ces territoires : les bacs de 120 litres et 140 litres sont remplacés par des contenants de 180 litres,
- Première enquête de satisfaction menée auprès des Grands Lyonnais : 86 % sont satisfaits du service de collecte,
- Augmentation des quantités de collecte sélective (+ 4,05 %),
- Baisse des quantités d'ordures ménagères produites (- 2,6 %),
- Hausse du tri du verre : + 4,5 %.

**2/ Le traitement des déchets**

- 12 novembre 2013 : un incendie a entraîné l'arrêt de l'unité d'incinération de Rillieux-la-Pape,
- Les Grands Lyonnais trient mieux en déchèterie : en 2 ans, les déchets non valorisés sont passés de 30 000 à 2 000 tonnes,
- Priorité donnée à la valorisation matière et énergétique,
- Baisse de la quantité de déchets stockés de 2 184 tonnes.

### **3/ Les actions solidaires**

La direction de la propreté a poursuivi en 2013 ses actions solidaires :

- Collecte exceptionnelle de papier au profit de l'Association française contre les myopathies (Téléthon) : 21 160 €,

- don à la Ligue contre le Cancer grâce à la collecte du verre : 76 412 €.

Il est donc proposé au Conseil de prendre acte du rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'élimination des déchets établi au titre de l'année 2013 ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux en date du 30 octobre 2014, comme ci-après annexé ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

#### **DELIBERE**

**Prend acte** des éléments détaillés du rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de la Communauté urbaine de Lyon pour l'année 2013.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 17 décembre 2014.**